

La mobilité : un nouvel engagement de l'AEPAC au service des salariés et des entreprises

Après plusieurs années d'actions et de sensibilisation sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle, l'AEPAC franchit une nouvelle étape pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.



Challenge Régional Mobilité 2019
Le village des Mobilités au Parc du Chêne

Pourquoi : l'urgence climatique nous impose de diminuer l'empreinte carbone de nos déplacements domicile-travail, aujourd'hui essentiellement faits en solo et en véhicule à moteur thermique.

De nombreuses offres alternatives existent aujourd'hui ; nous devons les faire connaître et les développer pour les rendre attractives pour les salariés et les entreprises.

La future loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) va offrir de nouvelles possibilités aux entreprises, mais aussi imposer de nouvelles contraintes.

Comment : le Club Ecomobilité de l'AEPAC réunit chaque mois des représentants d'entreprises volontaires pour partager des expériences, et mettre en œuvre des actions concrètes pour promouvoir les mobilités alternatives. Ce club est animé par Tanguy Petit, nouveau correspondant Ecomobilité de l'Est Lyonnais.

En plus des partenaires traditionnels (ADEME, Grand Lyon, CCI, CCEL, MI-Plaine, AEPAC) nous venons d'obtenir un financement européen (fonds FEDER) qui va nous permettre dans les deux prochaines années de mettre en place de nouvelles actions plus ambitieuses.



Réunion de la commission Eco-mobilité : réunion pique-nique le long de la piste cyclable de la zone.

Les démarches engagées :

Les plans de Mobilité : pour répondre aux nouvelles obligations légales, nous avons développé avec Mi-Plaine un outil destiné à aider les entreprises à créer leur Plan de Mobilité, et faire vivre ces démarches dans la durée.

Nous travaillons actuellement sur plusieurs actions à développer rapidement pour sur les parcs d'activités de Bron : amélioration de l'offre modes doux dans les parcs, offre du « dernier kilomètre », et mutualisation de flottes d'entreprises, etc.



**Vous avez des idées ?
Vous avez des questions ?
Nous sommes tous concernés !
Rejoignez le club (c'est gratuit
pour les adhérents de l'AEPAC)**

Contact :

t.petit@lyon-metropole.cci.fr
04 72 40 82 03 – 06 89 95 11 02

Dates des prochaines actions de la CCI jusqu'à fin 2019 :

Les matinales de l'Est lyonnais : de l'expertise et des échanges !

Inscrivez-vous à nos prochaines matinales :

→ « **Le manager est-il un sportif de haut niveau ?** »
Jeudi 5 décembre de 8h30 à 10h30 au Groupama Stadium.

→ « **De la stratégie au plan d'action commercial** »
Jeudi 12 décembre de 8h30 à 10h30 à la communauté de communes du Pays de l'Ozon.

Inscription obligatoire : Pour cela, il suffit de se rendre sur le web agenda de la CCI : https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/agenda/agenda-d_5814.html

Pour nous contacter :

CONTACT@AEPAC.COM

ou PMALAVAL@VASSELGRAPHIQUE.COM

ou ALAIN.BELLANGE@KEONYS.COM

www.entreprises-bron.com

Retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site internet AEPAC (www.entreprises-bron.com), notre page Facebook et sur Twitter pour suivre en direct notre activité et celle de nos adhérents. Rejoignez-nous vite si vous n'êtes pas encore adhérent... Ensemble on va plus loin !

Prochaines rencontres :

→ **Vendredi 10 janvier 2020 :**
Petit-déjeuner sur le thème
« Recruter autrement... »

→ **Vendredi 17 janvier 2020, Vœux du Maire de Bron aux entreprises brandillantes**

